

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

du Pays de Grasse

Biodiversité et changement climatique

ORIENTATION STRATEGIQUE N°4

Gestion et valorisation des espaces

Dernière date de mise à jour : 17 mai 2019

Principaux enjeux et objectifs de l'orientation

Le périmètre du CTE s'avère un territoire de nature remarquable à proximité d'un bassin de vie d'une densité extrême. C'est un espace d'équilibre pour les agglomérations et métropoles.

Mais c'est un territoire fragile dont certains sites réputés s'accommodent mal de la sur-fréquentation et des incivilités associées.

Enfin si les paysages et la nature sont des biens communs aujourd'hui légiférés au titre de l'intérêt général, cela n'en reste pas moins fondamentalement de la propriété privée.

Aussi dès le forum du 2 octobre il a été partagé le fait que la valorisation touristique de la biodiversité, comme levier économique, ne saurait être encouragée sans trouver des solutions aux conflits d'usages plus ou moins vifs selon les sites, concernant :

- les déplacements dans les espaces naturels versus sentiers balisés et droit (devoir) de chasser, de faire pâturer en protégeant son troupeau par des chiens dont il faut connaître les codes.
- cueillir les produits de la nature comme par exemple les champignons, libérer les chiens de la contrainte de la laisse voir, dans l'excès, de randonner en quad ou moto versus gestion/valorisation de la propriété privée
- profiter de milieux remarquables parce que préservés versus y laisser ses déchets/déjections ou se comporter inconsciemment vis-à-vis du risque incendie.

Si, dans les faits, c'est souvent le cas, les propriétaires ne se manifestant que très rarement, les gestionnaires de ces espaces, au premier rang desquels les éleveurs sont très souvent confrontés à l'irresponsabilité des uns ou des autres.



D'autant que, certains sites ayant beaucoup plus la faveur que d'autres, la concentration d'une multitude d'utilisateurs exercent une pression très forte sur l'environnement voir, des conflits avec les gestionnaires.

Cet état de fait nous semble principalement dû à un manque de conscience collective de la fragilité de nos milieux

Ce sujet est animé par le Parc naturel régional dans le cadre du dispositif site sensible relevant du programme Espace Valléen (FEDER POIA-Région Sud PACA), valorisé dans le cadre du CTE

Parmi, les initiatives en cours, il nous est apparu comme une évidence que le travail sur la pollution lumineuse nocturne pourrait être un levier efficace pour cette prise de conscience. En effet, une réserve de ciel étoilé permet non seulement de faire adhérer la population à un projet commun, par ailleurs financièrement et environnementalement parlant très économique, mais encore, nous procure un média scientifique, éducatif et culturel de premier ordre. C'est un sujet qui illustre la possibilité de synergie entre économie d'énergie, protection de la biodiversité, et développement économique local par le tourisme doux. Cette action pourrait être renforcée localement par la mise en œuvre d'Atlas Communaux de la Biodiversité d'autant plus s'ils faisaient l'objet d'animations pédagogiques ou de diffusion de l'information sur site.

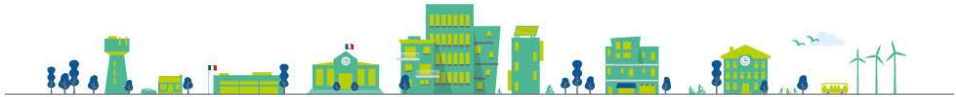
Résultats globaux attendus au terme du CTE

- Prise de conscience par la population et les usagers des espaces naturels de la complexité et de la fragilité de notre biodiversité naturelle
- Progrès en matière de communication engageante sur les sites sensibles pour infléchir un changement de comportement
- Diminution des conflits et de la pression humaines sur sites naturels
- Economies d'électricité, reconquête de la qualité du ciel nocturne et protection des espèces sensibles au rythme circadien (alternance jour/nuit), développement d'un tourisme doux (contemplation-ressourcement)

Objectifs et indicateurs

4.1. Accompagner un tourisme et des loisirs respectant et valorisant la biodiversité

Objectifs	Indicateurs
Écologique	Nombre de communes s'engageant dans la



	réalisation d'Atlas Communal de la Biodiversité
Social	Nombre de personnes sensibilisées

4.2. Valorisation et protection des sites

Objectifs	Indicateurs
Ecologique	Labellisation RICE
Social	Nombre de communes engagées dans la démarche Villes et villages Etoilés

Synergie et articulation avec d'autres orientations et actions du territoire

- Charte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (y compris Stratégie Espace Valléen)
- Statuts CAPG
- Convention LPO – CEN PACA - CAPG
- Orientations :
 - o 1.1. Créer l'Université du sauvage
 - o 3.1 Devenir un territoire expérimental pour organiser la cohabitation prédateurs/cheptels domestiques
 - o 5.2. Mobiliser les acteurs et les habitants
- PCAET Ouest 06

Liste des actions et projets



4.1. Accompagner un tourisme et des loisirs respectant et valorisant la biodiversité

Numéro	Intitulé
FA 4.1.1	Mesures d'accueil et de sensibilisations sur les sites sensibles de l'espace valléen des Préalpes d'Azur
FA 4.1.2	Réaliser un atlas de la biodiversité sur la commune à Mouans-Sartoux

4.2. Valorisation et protection des sites

Numéro	Intitulé
FA 4.2.1	Candidature pour la Réserve internationale de ciel étoilé
FP 4.2.2	Programme d'action Réserve internationale de ciel étoilé
FP 4.2.3	Etendre la Réserve Internationale de Ciel étoilé à l'ensemble du territoire du CTE